

L'Echo de Joigny

REVUE DE L'ASSOCIATION CULTURELLE ET D'ÉTUDES DE JOIGNY



□ ÉDITORIAL □ CONGRÉGATION NOTRE-DAME
A L'ÉCOLE ST-ANDRÉ □ EUGÈNE LEFÉBURE,
HUMANISTE ET SAVANT ICAUNAIS □ CHÂTEAU
DE JOIGNY □ FLOTTAGE DU BOIS A CLAMECY
ET EN HAUTE YONNE □ ÉTIENNE LEFRANC,
MAÎTRE DE L'HÔPITAL-LEZ-PONTS □ LA SAINT-
JEAN DU 29 JUIN 1901 □ VISITE DE L'ASSO-
CIATION "LA ROUTE DES PLANTAGE-
NÉTS" □ NOTES DE LECTURE □ CHRONIQUES

REVUE DE
L'ASSOCIATION CULTURELLE ET D'ETUDE DE JOIGNY

EDITORIAL

L'année dernière, l'A.C.E.J. célébrait les vingt-cinq ans de sa naissance. Cette année marque le Millénaire de la Ville de Joigny, le parallèle entre ces deux manifestations montre l'importance du travail qui échoit à notre Association. Nous avons déjà bien oeuvré pour retrouver les traces de l'histoire dans nos archives comme dans nos monuments.

Cependant, il nous reste encore beaucoup à accomplir. En vue de préparer la célébration du Millénaire, nous avons organisé des expositions préparatoires au cours des années passées. Elles ont obtenu un succès très mérité. L'exposition d'été de cette année sera le reflet de l'ensemble des sujets déjà traités, mais aura en plus le mérite d'une recherche approfondie dans l'illustration de notre patrimoine architectural. Nombre de nos concitoyens seront émerveillés par les aspects inédits de certains édifices, comme par les détails pittoresques de sculptures pourtant connues.

En automne, nous accueillerons le Colloque de l'A.B.S.S. qui rassemblera les érudits de "Bourgogne et des pays romands" ainsi que la société d'Histoire du Droit de Dijon autour du thème : *"Villes et communes des origines au XIX^{ème} siècle"*. C'est assez dire combien il sera fructueux pour notre modeste association.

Nous invitons tous nos adhérents à assister nombreux à cette manifestation. Pour réussir dans notre mission d'études et de recherches nous avons besoin de toutes les bonnes volontés -à tous les niveaux et de toutes disciplines- le champ est très vaste et la moisson doit être abondante.

Nous avons obtenu bien des aides déjà et de toutes parts. Nous en sommes conscients et nous espérons avoir satisfait à nos engagements.

C'est ainsi que nous avons pu sauver la Vigie de la Porte Saint-Jacques et restaurer un vitrail de Saint-André et envisager la remise en état du linteau de Saint-André.

Mais le rôle essentiel de l'A.C.E.J. est l'étude et la publication des documents d'archives, source de notre histoire. Témoin, la parution de l'ouvrage "à la découverte de Joigny, ville d'Art et d'Histoire".

Depuis sa création, l'Echo n'y a pas failli. Il continuera avec des moyens modernes pour être à la hauteur de son ambition qui est de remplir sa mission.

Vous allez découvrir l'écho n° 53 avec sa variété et la richesse de ses articles.

Le Président,

G. MACAISNE



BUREAU 1996 DE L'A.C.E.J.

Président	:	Cdt. Gervais MACAISNE
Vice-Présidents	:	M ^{me} Eliane ROBINEAU
		Dr. Bernard FLEURY
		Dr. Pierre DELATTRE
Secrétaire	:	M ^{me} Madeleine BOISSY
Secrétaire adjoints	:	Dr. Thérèse EMIN
		M. Robin FLEURY
Trésorier	:	M ^{me} Michelle CASSEMICHE
Trésorier adjoint	:	M. Louis CORDIER
Archiviste	:	M ^{me} Solange MOULIN
Photos et Audiovisuel	:	M. Pierre VALET

Conseillers d'Administration : M^{me} Ginette BARDE, M^{me} Renée BERTIAUX, M. Pierre BORDERIEUX, M^{me} Suzanne BREUILLET, Soeur Clothilde, M.Jean-Luc DAUPHIN, M^{mes} Marie-Louise DAVID, Mauricette GAUTRIN, abbé Pierre LEBOEUF, Abbé André MERLANGE, M. Georges NAPOLI, M^{mes} Colette NICOLAS-DELABARRE, Nicole OBERLECHNER, Monique PORTAL, M^{me} Marguerite PRINET, M. Marcel RENAUD, Colonel Jean-Pierre ROYER, M. Claude THIEU, M^{me} Simone TURQUET de SAINT-ANNE.

Ont collaboré à ce numéro :

M^{me} Madeleine BOISSY, MM. Pierre DELATTRE, Bernard FLEURY, Robin FLEURY, Abbé Pierre LEBOEUF, MM. Gervais MACAISNE, Fabrice MASSON, M^{me} Colette NICOLAS-DELABARRE, M^{me} Eliane ROBINEAU, M. Vincent VALLERY-RADOT.



COTISATION 1996 : 100 F.

à adresser

à Madame la Trésorière de l'A.C.E.J.

6, place du Général Valet

89300 JOIGNY

permanence du lundi au vendredi

de 14h.30 à 17h.30

LA VIGIE DE LA PORTE SAINT-JACQUES

Depuis le XIII^{ème} siècle, l'enceinte féodale était percée au couchant d'une porte massive donnant accès au "chemin du roi" et au delà à la route de Sens et Paris. Cette porte, dite "porte aux malades" (car située entre l'Hôpital Saint-Antoine intra muros et de la maladrerie extra muros), fut remplacée au début du XVI^{ème} siècle par une fort belle porte de style Renaissance. L'incendie de 1530 l'endommagea grandement mais elle fut restaurée avec beaucoup de soin et de recherche. Elle était, dit-on, "l'une des plus belles du Royaume" et malgré ses dimensions imposantes les décors architecturaux (statues, dais, frises de coquilles) faisaient d'elle un édifice sans lourdeur. Les deux "guérites à coupoles" qui s'élançaient au dessus des deux tours accentuaient l'impression de légèreté. Au XVIII^{ème} siècle, la fonction défensive des portes fortifiées s'avéra inutile; celles-ci devinrent même des obstacles à la circulation. Alors, nous dit Pérille-Courcelle, "le 16 août 1823, lendemain de la fête de la vierge, on a commencé la démolition de la Porte Saint-Jacques".

Ces travaux durèrent plus de 2 ans. Les pierres furent employées pour la construction de la halle au grain et les débris à "foncer" les allées et chemins alentour.

Seules furent respectées les deux tourelles de guet ou Vigies.

L'une fut transportée par Mr Pérille-Lacrois dans sa propriété située près de la promenade du chapeau; l'autre fut réédifiée dans un vignoble du Verger-Martin appartenant au Maire de l'époque Mr Thibault, ancêtre de Mr Vallery-Radot.

Pendant plus d'un siècle, se rendre au Verger-Martin, escalader le petit escalier de pierre, pénétrer dans cette petite guérite, se tenir à l'abri sous sa coupole de pierre et entre les 6 fines colonnettes, admirer en contre-bas les toits de la vieille ville et ses 3 clochers, fut le but des promenades dominicales des joviniens. Nombreux sont ceux qui se firent photographier au pied ou à l'intérieur de ce charmant édifice.

Les intempéries dégradèrent cette construction qui, en 1975, était totalement en ruine. Certains joviniens amoureux des vieilles pierres s'en émurent et en particulier les membres de l'A.C.E.J., dont Mr et Mme Bolzinger, qui les premiers alertèrent la municipalité.



Dès lors, c'est sur un terrain appartenant à la ville puis dans les dépendances des services techniques que l'ensemble des fragments est entreposé. En 1988, les pierres sont classées et répertoriées par Mr Caillaudeaux (A.C.E.J.) aidé d'employés municipaux et de Mr Courtat.

Il manque un nombre assez important d'éléments pour reconstituer la Vigie. L'A.C.E.J. renouvelle régulièrement son désir de voir restauré cet édifice, souvenir du patrimoine Renaissance de notre ville.

Des demandes sont faites par la municipalité auprès de Mr Maurice Vallery-Radot qui, à l'automne 1994, fait donation à la ville des vestiges de ce monument.

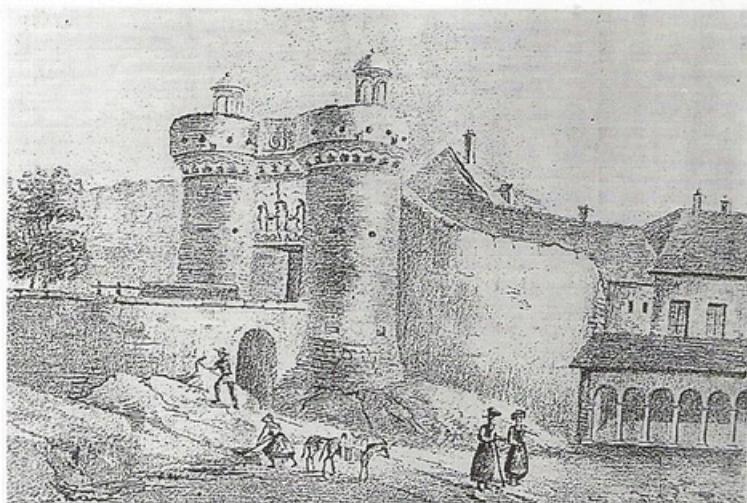
Alors, par délibération du 22 décembre 1994, le Conseil Municipal décide, avec l'agrément des monuments historiques, la restauration de cette "Vigie".

Des appels d'offre sont lancés et la réalisation du travail est confiée au maître tailleur de pierre de Fontaine-Française, Serge Moret. Tous les éléments restants de la "guette" sont transportés dans ses ateliers tandis qu'à Joigny la municipalité contacte les personnes intéressées pour déterminer le lieu où pourrait être implantée la Vigie restaurée. Décision est prise de la placer au bas du boulevard du Nord, près de son lieu d'origine.

Durant l'été 1995, Maître Moret et ses compagnons, pierre par pierre, remontent ce vestige de la Porte Saint-Jacques et le 10 Novembre 1995, l'inauguration en est faite par Mr Philippe Auberger, député-maire, en présence des conseillers municipaux, du Commandant Macaisne Président de l'A.C.E.J. et des joviniens.

La satisfaction est grande au sein de l'A.C.E.J. qui voit là la réalisation d'un de ses souhaits les plus chers. Il est vrai que chacun ne peut qu'admirer l'élégance de ce témoin du passé.

M.B.



La Porte Saint-Jacques avec ses deux vigies
Gravure du XIXème siècle - Bibliothèque Municipale de Joigny

DU COUVENT DE LA CONGREGATION NOTRE DAME DE JOIGNY A L'ECOLE SAINT-ANDRE OU 350 ANS AU SERVICE DES ENFANTS

par Madeleine BOISSY

Peu de bâtiments, hormis les édifices religieux, églises et chapelles, peuvent se prévaloir de garder pendant plusieurs siècles leur destination première ; c'est pourtant le cas de l'ancien couvent de la Congrégation Notre-Dame.

Fondé au XVII^{ème} siècle pour dispenser gratuitement l'instruction aux fillettes jovinniennes, sa vocation de lieu d'enseignement s'est maintenue jusqu'à nos jours et rien ne permet de penser que cette destination puisse changer dans un avenir proche.

En 1618 et 1623 Philippe Emmanuel de GONDI¹ et son épouse Françoise Marguerite de SILLY, guidés par Vincent de PAUL avaient créé en notre ville des associations de charité² et avaient constaté l'analphabétisme de nombreuses femmes et filles d'artisans, de vigneron et du petit peuple. Ils décidèrent alors de doter leur ville d'un lieu où l'enseignement pût être offert à toutes les fillettes sans distinction de fortune.

1. -Deuxième Comte de Joigny de la famille de GONDI (de 1616 à 1633) Philippe Emmanuel de GONDI avait confié l'éducation de ses enfants à Vincent de PAUL. Il céda ses possessions jovinniennes à son fils Pierre en 1633 et mourut en son Château de Joigny en 1662.

2. -Deux associations charitables furent constituées à Joigny par Philippe Emmanuel de GONDI, son épouse F.M. de SILLY et Vincent de PAUL :

l'association des Servantes des Pauvres en 1618 ;

l'association des Serviteurs des Pauvres en 1623.

Elles fusionnèrent très vite pour former l'Association de la "Charité-unie" dont le but était de venir en aide aux malades, infirmes, vieillards et indigents de la ville. Les Archives de l'Hôpital comptent parmi leurs précieux documents les chartes de fondation de ces associations charitables.

A cette époque existait depuis plus d'un siècle un petit collège aux 2 et 4 rue Jacques d'Auxerre mais l'enseignement n'y était pas gratuit et ne concernait que les garçons.

La fondation du Couvent de la Congrégation Notre-Dame.

Certes, quelques femmes sachant lire et écrire devaient probablement recevoir chez elles quelques fillettes de famille aisée à qui elles inculquaient des rudiments de lecture, écriture et calcul mais ces jeunes privilégiées étaient certainement peu nombreuses³.

Afin de réaliser ses projets Philippe Emmanuel de GONDI fit appel aux Religieuses de la Congrégation Notre-Dame de Saint-Mihiel qui dépendaient de l'ordre enseignant fondé en Lorraine par Pierre FOURIER en 1597⁴. Cet ordre approuvé par deux bulles du Pape PAUL V en 1615 et 1616 fut autorisé par lettres patentes de Louis XIII en 1623. Les Religieuses de Notre-Dame étaient cloîtrées ; elles prononçaient les voeux solennels de la Religion auxquels s'ajoutait un voeu relatif à l'instruction qu'elles devaient dispenser "*gratuitement et sans nul intérêt temporel*" aux petites élèves qui leur étaient confiées

En 1628 arrivèrent à Joigny, sous la conduite de Mère Lucie première supérieure du couvent jovingien, sept professes et trois converses.

Leur communauté s'établit d'abord en la paroisse Saint-Thibault, rue Martin (maintenant rue Pasteur), dans une maison⁵ dont les bâtiments s'avèrent bientôt trop exigus.

3. -Voici quelques sommes demandées aux élèves des petites écoles non gratuites :

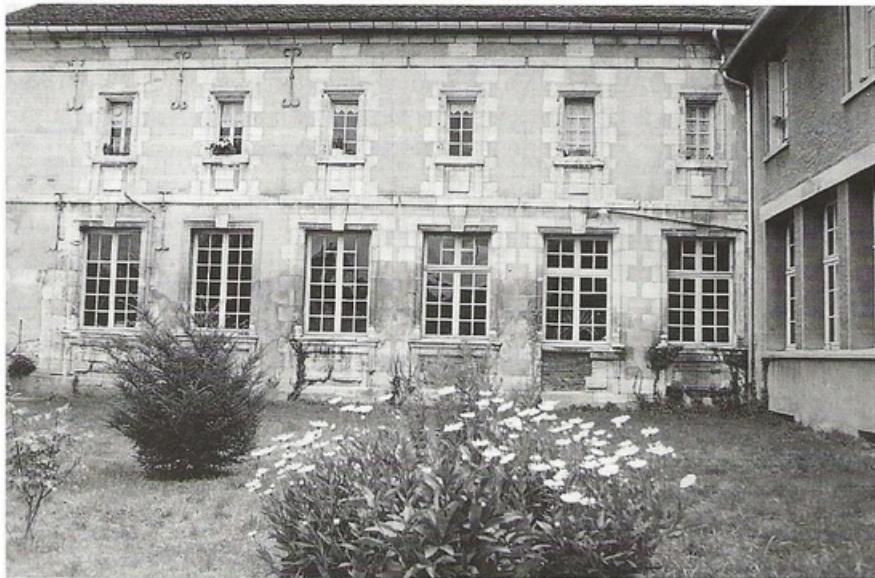
- 4 sols pour apprendre l'alphabet
- 5 sols pour apprendre à lire ;
- 8 sols pour apprendre à lire et écrire ;
- 12 sols pour apprendre à lire, écrire, chanter ;
- 15 sols pour apprendre en plus l'arithmétique.

4. -Pierre FOURIER naquit à Mirecourt en Lorraine en 1565 dans une famille très chrétienne qui le destina à l'Eglise. Ordonné Prêtre il devint curé de MATTAINCOURT "pauvre paroisse livrée à l'hérésie et l'athéisme" qu'on nommait "la Petite Genève". Pierre FOURIER ramena ses paroissiens dans le sein de l'église par son exemple, les secours de toute nature qu'il apporta à tous : enseignement, soins aux malades et indigents, défense des droits et des intérêts des plus défavorisés. Il créa même une sorte d'assurance mutuelle, "la Bourse de Saint-EVRE" pour aider ses paroissiens dans le besoin. Il fonda la Congrégation Notre-Dame, ordre de Religieuses enseignantes. La fin de sa vie fut endeuillée par la Guerre de Trente ans (1618-1648) qui le contrignit à quitter MATTAINCOURT et à s'exiler à GRAY en Franche-Comté où il mourut en 1636. La vie et l'oeuvre de Pierre FOURIER et celles de Vincent de PAUL sont étonnantes de similitude.

5. -Cette maison appartenait au XVIII^{ème} siècle à Monsieur SIMORE.



Ancien couvent de la Congrégation Notre-Dame
(façade sur cour)



Ancien couvent de la Congrégation Notre-Dame
(façade sur jardin)

Philippe Emmanuel de GONDI décida donc de faire construire un couvent digne de la fonction des Religieuses et c'est ainsi que s'éleva dans le quartier Saint-André entre Château et Prieuré, le Couvent de la Congrégation Notre-Dame dont nous admirons encore en 1996 le sobre bâtiment à galerie qui abrite "l'Ecole Primaire mixte Rive-Droite". Il fut commencé en 1630 et les Religieuses s'y installèrent dès 1631.

Les bâtiments conventuels étaient, à l'origine, bien plus importants que l'édifice que nous connaissons aujourd'hui. Ils s'étendaient jusqu'à l'actuelle rue des Religieuses appelée alors rue de l'Abbé de Dilo car les Moines de cette Abbaye othéenne⁶ possédaient, enclavée dans l'ensemble du Couvent Notre-Dame une maison, "la Maison de la Crosse", qu'ils habitaient lors de leurs séjours à Joigny. A la Chapelle ou église de la Communauté reconstruite vers 1770 s'est substitué plus tard le tribunal d'instance. Les locaux dans lesquels sont installés les bureaux du greffe faisaient également partie du Couvent et permettaient aux Religieuses de gagner la chapelle sans sortir.

Vers l'Est les bâtiments clostraux jouxtaient le Cimetière Saint-André et la remarquable chapelle des Ferrand.

Une partie importante des constructions disparut après la Révolution et il ne reste plus maintenant que le côté nord du cloître avec ses élégantes arcades en plein cintre ornées de fines clés sculptées de mascarons et d'agrafes.

La renommée de l'établissement alla sans cesse grandissante. Le couvent jouissait de la faveur et de la reconnaissance de tous les habitants. Le nombre de fillettes enseignées augmenta régulièrement ainsi que celui des Religieuses de la communauté. Grace à Louis DAVIER⁷ nous savons que vers 1730 le couvent abritait vingt-et-une professes, quatre converses et deux séculières. Parmi elles, certaines étaient jovinniennes, peut-être anciennes élèves de l'établissement. L'une d'elles, Claude DAVIER, soeur de notre historien local fut Supérieure de la Congrégation de 1731 à 1749. Mais les convictions jansénistes qu'elle partageait avec presque toutes les soeurs de la "Maison" l'opposèrent vivement au nouvel

6. -Abbaye de DILO : fondée en 1132 par le Roi de France LOUIS VI le Gros, cette Abbaye de Prémontrés, située au coeur de la Forêt d'Othe à 20 km à l'est de Joigny, reçut en 1164 des donations importantes de RENAUD IV comte de Joigny, et d'AELIS de Nevers son épouse qui furent les premiers seigneurs de Joigny inhumés à DILO à la fin du XII^e siècle. Le tombeau d'AELIS, actuellement dans le bas-côté droit de l'église Saint-Jean fut ramené de DILO en 1838 quand l'Abbaye tomba totalement en ruine.

7. -Edme-Louis DAVIER (1665-1746), descendant d'Etienne PORCHER, fut avocat au Parlement, greffier en chef de l'élection de Joigny. Erudit, il entreprit des recherches savantes et précises sur Joigny et son comté. A sa mort il légua à la communauté des habitants la presque totalité de ses biens dont sa demeure 12, rue Saint-Jacques. Son testament précisait qu'il désirait que son legs servît à diffuser un enseignement de qualité dans sa ville.

archevêque de Sens Monseigneur LANGUET DE GERGY ; Celui-ci condamnait avec sévérité cette doctrine et lutta vigoureusement contre tous les "Appelants et Appelantes"⁸ de son archevêché.

Au couvent de la Congrégation, Claude DAVIER, en religion Soeur de l'Assomption et dix-huit soeurs résistèrent opiniâtrement malgré les visites renouvelées, interrogatoires, procès-verbaux, menaces de l'archevêque. Celui-ci dût provisoirement se résoudre à accepter, dans son diocèse, ce "Petit Port-Royal" où les "Nouvelles Ecclésiastiques"⁹ étaient lues régulièrement.

Mais en 1749 arriva une lettre de cachet qui brisa ce bastion janséniste. Seules, les religieuses catholiques purent continuer à enseigner tandis que Soeur de l'Assomption et ses fidèles compagnes étaient exilées dans d'autres couvents. Aucune ne revint à Joigny et il fallut presque vingt ans pour que la communauté retrouvât sa vitalité.

Les Religieuses obtinrent alors de pouvoir tenir un pensionnat qui, selon les Archives Municipales, était, en 1780, "en grande voie de prospérité". L'école comptait alors près de cent élèves y compris les pensionnaires qui logeaient peut-être dans les petites cellules situées dans les combles, encore visibles avant les travaux d'isolation effectués il y a une dizaine d'années.

Les Ressources de la Communauté

Fait remarquable sous l'Ancien Régime les Religieuses dispensaient un enseignement absolument gratuit, ne demandaient aucune gratification aux familles et cependant la Communauté devait vivre.

Ses ressources fort réduites se composaient :

- de la charité qu'acceptait de lui faire l'Intendant du Comte de Joigny sous forme d'une "aumône annuelle" prise sur les Patrimoniaux de la Ville. (revenus des biens de la cité maillotine) ;
- d'un don de 2 minots de sel, soit 1 mine de sel ou demi-setier (104 l) ;
- du droit de pauvreté sur le Grenier à sel de Joigny ;
- de 1000 livres de la Grande Aumônerie de France ;

8. -Au milieu du XVII^{ème} siècle une querelle avait séparé les catholiques en deux groupes opposés : les Jésuites soutenus par le Pape, le Roi et la plupart des grands dignitaires de l'Eglise ; les Jansénistes ou "Appelants" qui croyaient en la Grâce divine et s'imposaient une extrême pureté de vie, un ascétisme exigeant pour espérer faire partie des "Elus". Un foyer Janséniste se créa à Joigny sous l'impulsion de l'Evêque d'Auxerre Monseigneur de CAYLUS. Or en 1731, Monseigneur LANGUET DE GERGY fut nommé Archevêque de Sens et se mit en devoir de ramener les Jansénistes de son diocèse dans le droit chemin.

9. -"Les Nouvelles Ecclésiastiques" journal Janséniste imprimé clandestinement dans une habitation cachée au coeur de la Forêt de RONCHERES près de SAINT-FARGEAU était lu dans tous les milieux Jansénistes et en particulier au couvent de la Congrégation Notre-Dame de Joigny.



Monseigneur
Languet de Gergy

**CATECHISME
DU DIOCESE
DE SENS.**

*Par Monseigneur JEAN-JOSEPH
LANGUET, Archevêque de Sens.*

Pour être seul enseigné dans son Diocèse.

Se vend 6. f. broché.



*A SENS,
Chez ANDRÉ JANNOT, Imprimeur de Monseigneur l'Archevêque, au Nom de JÉSUS.*

*M. DCC. XXXII.
AVEC PRIVILEGE DU RÔY.*

- de dons en nature ;

- et exceptionnellement de legs tel celui fait par Louis DAVIER en 1746.

Par testament ce bienfaiteur de la ville donnait à sa "soeur Claude DAVIER, Supérieure de la Congrégation Notre-Dame de Joigny, une somme de 100 livres pour acheter des livres"¹⁰.

Cette somme était bien minime en regard des biens et des 40.000 livres qu'il léguait à la ville pour l'entretien du collège et la rétribution des régents. Mais peut-être était-ce pour marquer combien il réprouvait les convictions jansénistes de sa soeur qu'il se montra si peu généreux envers elle et sa communauté, lui qui resta toujours fervent catholique ?

La Révolution et le devenir de la Congrégation Notre-Dame

Les derniers jours du Couvent.

L'institution fonctionna, à la satisfaction de nos ancêtres, de 1631 à 1790. Mais un décret de l'Assemblée Nationale du 13 Février 1790 supprima les établissements religieux. En général, les couvents de femmes opposèrent une plus forte résistance que les institutions monastiques à la dissolution imposée par l'Assemblée et par les Patriotes révolutionnaires. Souvent, les Supérieures des communautés de femmes cloîtrées ne communiquaient pas immédiatement à leurs religieuses les lois de l'Assemblée et en retardaient l'application le plus longtemps possible.

C'est ainsi qu'à Joigny le rôle enseignant de la Congrégation ne s'arrêta que cinq mois après l'entrée en vigueur du décret révolutionnaire.

Les Religieuses furent chassées du Couvent et il est difficile de savoir ce qu'elles devinrent. Quelques-unes restèrent à Joigny et se retirèrent clandestinement dans leur famille ou dans des familles amies. Généralement elles se faisaient très discrètes, se plaçant souvent comme domestiques. Il arrivait aussi que certaines cherchaient refuge dans le mariage. Mais en ce qui concerne la communauté jovinienne on ignore le devenir de la vingtaine de religieuses qui quittèrent ce couvent de Saint-André en Juillet 1790.

10. -N'y aurait-il pas une certaine pensée ironique de la part de Louis DAVIER léguant à sa soeur une somme de cent livres pour... "acheter des livres" nécessaires à l'instruction des fillettes car la Supérieure refusait de procurer aux élèves de la Communauté le nouveau catéchisme de Monseigneur de GERGY ?

De l'emploi des locaux par l'Administration Révolutionnaire.

Un des premiers soucis de l'Assemblée Nationale fut de modifier les divisions administratives de la France d'avant 1789. Le 15 Janvier 1790, la France fut partagée en 83 départements et le 26 Février 1790 l'Assemblée votait le partage des départements en districts et cantons. (le district¹¹ correspondait à peu près à l'arrondissement actuel)

Le département de l'Yonne fut composé de 7 districts. Joigny fut le Chef-lieu de l'un de ceux-ci et regroupa 77 paroisses.

Chaque district avait un rôle important au point de vue fiscal et juridique (siège d'un tribunal civil) et était administré par douze membres. Ce sont ces membres qui, dans chaque district, mirent en vente les biens nationaux, donnèrent l'ordre d'inventorier tous les objets de culte, les archives et bibliothèques des maisons religieuses et de les mettre "*sous la main de la Nation*".

Il fallut, dans chaque district, trouver, au chef-lieu, des locaux suffisamment vastes pour y entreposer ce qu'apporteraient les délégués des 77 paroisses du district jovinien. Le commissaire et son conseil décidèrent d'utiliser le "ci-devant couvent de la congrégation Notre-Dame" comme lieu de dépôt des "dépouilles" des églises, monastères, couvents, prieurés, établissements hospitaliers religieux. C'est ainsi qu'au mois de Nivose de l'an II (Décembre 1793) le couvent regorgeait de tous les trésors que les paroisses avaient, bien à regret, apportés à Joigny.

Les mémoires de Vérien-la-Boussole nous permettent d'évaluer l'importance de ces dépôts. Voici ce que rapporte ce citoyen de Saint-Julien-du-Sault chargé de conduire au Chef-lieu de district argenterie, ornements et cloches de son église.

"La quantité des objets déposés dans le ci-devant couvent des religieuses de la Congrégation Notre-Dame, paroisse de Saint-André, me fit voir que je n'étais pas arrivé des premiers... Je fus obligé de coucher à Joigny pour être présent le lendemain au bris et pesage... J'eus le temps d'examiner les dépouilles des églises. La cour en entrant était remplie de cloches, cordages, plombs, ferments, etc. ; le rez-de-chaussée était occupé par les bureaux des receveurs ; au premier étage se trouvaient l'or, l'argent et autres objets précieux, mis en tas séparés. La chambre à l'argenterie pouvait avoir de 18 à 20 pieds en carré et elle était au moins à moitié pleine. On jetait l'argenterie pêle-mêle, sans avoir peur de la cabosser."

11. -Le 15 Janvier 1790 la France fut découpée en 83 départements et le 26 Février suivant chaque département en districts et cantons. Chaque district était le siège d'un tribunal civil (formé de 5 juges élus pour 6 ans par les électeurs du district) et d'une administration soumise à l'administration supérieure du département. Ce district était dirigé par 12 membres élus pour 4 ans et renouvelables par moitié tous les deux ans. Il comportait un conseil (corps délibérant) et un directoire (pouvoir exécutif). Le 9 Octobre 1795, ces districts disparurent donnant naissance aux arrondissements.

De là je montai au grenier (de la longueur de l'église du couvent) où il n'y avait que des chapes, chasubles, linges et ornements d'autel. Ce grenier en était plein des deux côtés, par tas d'environ 3 pieds de haut. Le milieu était vide et servait de passage."

Vérier-en-Boussole (CREDE) p. 40 et 41

Vente du Couvent déclaré "Bien National" le 19 Mars 1793.

Le 19 Mars 1793 le couvent de la Congrégation est déclaré bien national et vendu au district de Joigny par adjudication à Charles-Edme SAUNIER, propriétaire qui s'empressa de le revendre à divers acquéreurs. Cependant "l'église" n'est pas vendue ; la commune de Joigny s'en réservant pour l'avenir la propriété. Plusieurs particuliers s'installèrent donc dans les lieux, chacun dans la portion qu'il avait acquise, portion qu'il garda ou qu'il revendit.

Ainsi en 1804 le bâtiment principal fut remis en vente et acheté par Demoiselle Anne Berthilde CHAUVIN qui le rendit à sa destination initiale puisqu'elle y institua une école de Filles qu'elle dirigea elle-même jusqu'en 1812.

En 1812 A.B. CHAUVIN vendit la majeure partie des locaux à Madame Veuve Marie-Anne CARLIER se réservant pour elle-même une portion de l'ancien couvent qui deviendra vers 1830 propriété de Louis Dominique ZANOTTE ancien imprimeur jovinien.

Le 11 Juin 1817 une ordonnance royale autorisa M. CHAUDOT maire de Joigny à acquérir de Madame CARLIER pour 10 500 Francs la portion des bâtiments qu'elle avait acquise en 1812 et cela pour y installer le prétoire du tribunal de première instance. La vente fut signée le 29 Juin.

Une Ecole de Garçons dans l'ancien couvent.

En 1826 la ville, propriétaire de la chapelle des religieuses depuis 1793 décida d'y installer définitivement le tribunal d'instance. L'ancienne propriété de Madame CARLIER devenait libre. L'administration municipale conçut alors le projet d'établir une école communale de garçons dans le prétoire désaffecté et, en 1828, les Frères de la Doctrine Chrétienne ouvrirent cette école qui fonctionna avec trois religieux.

En 1836 l'affluence des garçons fréquentant l'établissement devint si importante que les locaux s'avérèrent insuffisants. La municipalité décida d'agrandir cette école et acheta la portion de l'ancien couvent occupée initialement par la Demoiselle CHAUVIN et appartenant à cette date à Madame ZANOTTE.

Les Frères purent accueillir plus facilement les enfants et réaliser un projet qui leur tenait à cœur : recevoir dans leurs locaux pour des cours du soir gratuits les adultes et les militaires qui le souhaiteraient. Cette institution fonctionna sous la conduite des Frères de 1828 à 1848.

20.31



Le 20 mai huit ans quatre-vingt-dix, le vingt quatre-vingt-dix-sept heures de l'après-midi, devant Mme la Maire de la ville de Vézelay, déclarant devant Dieu, devant Mme, devant M. le curé d'Orville, devant le bâton d'honneur, devant Adolphe au ministre de l'Intérieur, devant l'assemblée des officiers de l'État civil, tout compris : Raymond Marcel Vézelay, vingt-huit ans, curé de Vézelay, paroissien à l'âge de 22, residing la Butte-Chamond, 8, Auguste-Sébastien Vézelay, à la mort, ayant épouse à la mort des personnes de l'âge de quarante, grande rue, le premier fils & le second névère de Raymond & ses parents, — lesquels Monsieur déclare que Jean-Baptiste Chabert, âgé de trente-dix ans, habite à l'abattoir au rebâti, officier d'Académie, domicilié à Vézelay, rue Anne-Félicité, 38, né à Lyon (Rhône) le 16 juillet, neuf heures midi, huit ans quatre-vingt-dix, fils de Jean-Baptiste Chabert, et de Marguerite Léonie Lebier, veuve au premiers noms de Louise Gruchy, 38, épouse en deuxième noms de Madeleine Gruchy, âgée de vingt-huit ans, qu'il avait épousée à Châlons en milles et quart, neuf ans déclaré, hier, vingt-huit ans, à neuf heures du matin, au bout d'aujourd'hui, ainsi qu'à Mme Vézelay son épouse. — Et l'acte fut signé, les deux actes, les deux actes

Seufzert Jean-Marie

Most signs are now
written in modern French

Acte de décès de Jean-Baptiste Jeubert

Mais à partir du 1^{er} Janvier 1849 les autorités municipales retirèrent aux Frères la direction de cette école : il leur était reproché "de ne pas posséder les diplômes nécessaires et d'employer des méthodes désuètes et périmées" (délibération du Conseil Municipal du 24 Novembre 1848).

Les édiles jovaliens procédèrent alors à la laïcisation de l'école communale de garçons en confiant le sort de l'établissement à un instituteur laïc du nom de Jean-Baptiste JEUBERT. Dès le 1^{er} Janvier 1849 il enseigna aidé de deux sous-maîtres de l'Ecole Normale d'Auxerre et fit très vite la preuve de ses qualités d'enseignant et de son esprit d'initiative; il demanda la création de deux nouvelles classes : l'une pour recevoir les enfants de 4 à 6 ans, l'autre pour instruire gratuitement les adultes ; cette dernière fonctionna dès l'automne 1849 du 1^{er} Novembre au 1^{er} Mars et ceci chaque année. Le conseil municipal accorda la création de ces deux classes à l'unanimité et vota pour le Sieur JEUBERT une "subvention supplémentaire annuelle de deux cents francs augmentée de trente francs pour frais d'éclairage !"

En même temps les Frères qui venaient d'être chassés de Saint-André ouvraient une nouvelle école primaire dans la maison DAVIER que les collégiens avaient libérée en s'installant l'année précédente dans l'ancien hôpital Saint-Antoine 24, rue Saint Jacques.

En Août 1851 JEUBERT obtenait la nomination à ses côtés de deux instituteurs en titre et son école acquit une telle renommée qu'il sollicita et obtint l'autorisation de prendre des pensionnaires qui lui furent personnellement confiés (Ils furent au nombre de quatre). Ce maître remarquable occupa le poste de directeur jusqu'au 30 septembre 1876¹².

Après lui, l'enseignement dispensé dans cet établissement fut exclusivement confié à des laïcs. Réservé aux jeunes jovaliens du quartier Saint-Jean, Saint-André jusqu'en 1928, il porta au début du siècle le nom "d'Ecole Henri BONNEROT" en souvenir de ce maire de Joigny (1872 à 1886) dont le souci fut d'offrir, aux enfants de ses administrés, un enseignement de qualité, enseignement qu'il laïcisa en 1878.

Cette décision obligea alors les Frères à abandonner l'école DAVIER à des maîtres laïcs qui en firent l'école de garçons du quartier Saint-Thibault.

Le Château, lieu des écoles de filles

Privées de l'enseignement des Religieuses de la Congrégation dès 1790 les petites jovaliennes purent fréquenter des classes laïques créées en 1795 par l'administration révolutionnaire et implantées, l'une "au ci-devant Presbytère Saint-André" (école de la Fraternité) l'autre, dans le "ci-devant hôtel-Dieu Saint-Antoine" (école de la Liberté). Combien de temps fonctionnèrent-elles ?

12. -Jean Baptiste JEUBERT (1815-1886), premier instituteur public de Joigny il fut nommé directeur de l'Ecole de Garçons de Saint-André le 1^{er} Janvier 1849, poste qu'il garda jusqu'à sa retraite en 1876. De 1830 à 1849 il avait exercé à Joigny à titre privé.

Mais dans le "ci-devant couvent des Religieuses" (nous l'avons lu au début de cet article) Mademoiselle CHAUVIN enseigna des fillettes de 1804 à 1812, puis c'est au Château que nous retrouvons à partir de 1837 des classes primaires dirigées par les Religieuses de la Présentation de Tours¹³.

Ces Religieuses y exercent leurs fonctions jusqu'en 1878 date à laquelle Henri BONNEROT laïcisa cette école et les Religieuses seront remplacées par des institutrices publiques. La première fut Lucie SAFFROY originaire de Brion, personne très cultivée qui gravit très vite les échelons de la hiérarchie, devint inspectrice générale à Paris puis directrice de l'Ecole Normale Supérieure de Fontenay.

Les projets du maire BONNEROT en matière d'enseignement à Joigny se concrétisèrent en 1878 par la création de l'Ecole Primaire Supérieure de Jeunes Filles. Son installation se fit dans une partie du Château. Cette école supérieure accueillit très vite de plus en plus d'élèves. Il fallut après la première guerre mondiale lui affecter en entier l'ancienne demeure des GONDI et pour cela déplacer les classes primaires qui y fonctionnaient encore en 1928.

Or, les Frères, à la laïcisation de 1878, avaient abandonné l'Ecole DAVIER qui, reprise par des maîtres laïcs, était devenue école de garçon des quartiers Saint-Jean, Saint-André, établissement appelé plus tard Ecole Henri BONNEROT.

La municipalité décida donc à cette date de réunir, à l'Ecole DAVIER, toutes les classes de garçons de la Ville qui formèrent 12, rue Saint-Jacques "l'Ecole Félix BENARD"¹⁴.

Les bâtiments de l'ancien couvent devenaient libres.

Quand le Couvent redevient Ecole de Filles puis école mixte.

A partir de 1928 les fillettes vont progressivement quitter les salles du Château et prendre possession des bâtiments de la rue Jacques Ferrand. Ceux-ci ne comptaient que trois salles ; s'y installent les trois classes des élèves de 9 à 12 ans alors que les cours préparatoire et élémentaire restent encore au Château mais pour peu de temps.

Dès 1929 le maire de l'époque Albert GARNIER fait restaurer la partie restante du bâtiment construit en 1630 par Philippe Emmanuel de GONDI, et ajoute, en angle, une aile destinée à recevoir les deux classes restées au Château.

Ainsi de 1929 à 1972 l'ancien couvent de la congrégation Notre-Dame retrouva sa fonction initiale d'école de filles sous le nom "d'Ecole Saint-André" ou "Ecole Primaire Rive-Droite" (pour l'Education Nationale).

13. -Les Religieuses de la Présentation de Tours arrivèrent à Joigny en 1735, ouvrirent une école gratuite à l'Hôpital Saint-Antoine. Au XIX^{ème} siècle, elles assurèrent l'enseignement des Filles au Château puis dirigèrent l'Orphelinat du Boulevard du Nord et de nos jours secondées de laïques elles tiennent l'établissement d'enseignement Sainte-Thérèse installé dans les bâtiments de l'Orphelinat.

14. -Félix BENARD : maire de Joigny de 1896 à 1913.

Dès 1929 le maire de l'époque Albert GARNIER fait restaurer la partie restante du bâtiment construit en 1630 par Philippe Emmanuel de GONDI, et ajoute, en angle, une aile destinée à recevoir les deux classes restées au Château.

Ainsi de 1929 à 1972 l'ancien couvent de la congrégation Notre-Dame retrouva sa fonction initiale d'école de filles sous le nom "d'Ecole Saint-André" ou "Ecole Primaire Rive-Droite" (pour l'Education Nationale).

Puis la mixité fut instituée dans les divers établissements scolaires de la ville et celui de Saint-André est devenu depuis l'école de nos vieux quartiers Saint-Jean, Saint-André.

Voici brossés 350 ans de vie scolaire, trois siècles et demi pendant lesquels cris et rires d'enfants animèrent et animent encore joyeusement la vieille rue Jacques Ferrand à l'heure des récréations. Y songez-vous, Joviniens qui traversez la place Saint-André ? Pourriez-vous le deviner, touristes qui vous arrêtez devant le Portail de l'église et son remarquable linteau ? Puisse cet article, bien incomplet, vous évoquer la pérennité de l'institution qu'abrite ce classique bâtiment du XVII^{ème} siècle !



Détail de la façade de l'ancien couvent de la Congrégation Notre-Dame



Eugène Lefébure (1838-1908)

EUGENE LEFEBURE HUMANISTE ET SAVANT ICAUNAIS

par le Docteur Pierre DELATTRE

En 1941, Paul Valéry écrivait à Henri MONDOR, auteur d'une biographie de Stéphane MALLARME : "J'aime beaucoup ce Lefébure dont je ne savais que le nom. Voilà un ami."

Eugène Lefébure naquit le 11 Novembre 1838 au château de Prunoy où son grand-père maternel était régisseur.

On aimait à rappeler, dans sa famille, que figuraient parmi les ancêtres le Célèbre Médecin Guy Patin, professeur au Collège de France, ennemi de Mazarin, des Jésuites et... de l'antimoine, et son fils, Charles Patin, médecin lui aussi et esprit libre de son temps.

Les Lefébure possédaient depuis longtemps des propriétés rurales qu'ils louaient à des fermiers ou assumaient des fonctions de régisseur de propriétés voisines. Cette gestion de biens agricoles n'avait pas été sans développer chez certains d'entre eux un sens, peut être excessif, de l'économie. Cela n'empêchait pas le grand' père maternel, devenu bourgeois de Village, de s'habiller à la mode et d'être abonné au "Constitutionnel", le grand journal parisien de l'époque. De son mariage avec une femme timide et réservée naquit une fille qui fit ce qu'on appela "un mauvais mariage". En effet, le père d'Eugène Lefébure, après avoir été un enfant battu devint une sorte d'oisif, indépendant, un peu bohème, mais néanmoins obligé de vivre avec ses beaux parents qui assuraient sa subsistance et qu'il détesta rapidement.

Ainsi, le jeune Eugène grandit dans cette ambiance maussade où, malgré la tendresse accaparante de sa craintive grand-mère, se développa chez lui un désir d'évasion et de liberté qui se retrouvera tout au long de sa vie.

Après un bref passage au lycée d'Auxerre, E. Lefébure entre à quinze ans, au lycée impérial de Sens, comme interne. Très tôt remarqué pour son intelligence et sa distinction, le Proviseur décèle chez lui un penchant littéraire et son goût pour la poésie française ; il est déjà l'auteur de quelques pièces de vers assez remarquables.

L'année suivante, en classe de rhétorique, il a les premiers prix de discours français et latin, de vers latin et de version grecque. Toutefois il n'est bachelier qu'en 1857, à dix-neuf ans.

Dès la classe de seconde, à seize ans, il est déjà une sorte de rimeur presque officiel, écrivant des idylles, des élégies préfigurant le poète qu'il deviendra. L'Amour exaltait son inspiration, tels ces vers évoquant Pétrarque :

"Pour moi que ce rêve tourmente
ce dieu, si longtemps méconnu
ô ma Laure, en toi je l'ai vu
quoi d'étonnant si je te chante
que ne puis-je, ô ma Laure, entre mille choisie
te couronner de poésie
et cadencer pour toi, mes vers comme ta voix !
oh ! que ne puis-je aussi par un chant de ma lyre,
amour, mérirer un sourire
pour un hymne un baiser, un baiser dans les bois !"

Ses Maîtres étaient alors Hugo, Théophile Gautier, Lamartine, Musset, Vigny. Ses poèmes étaient consignés dans de petits carnets qu'il fabriquait lui-même.

Est-ce au lycée de Sens que Lefébure fit la connaissance de Stéphane Mallarmé, son cadet de quatre ans et élève dans le même établissement ? Nous ne le savons pas avec certitude, mais ils avaient déjà en commun le goût de la poésie.

Après le baccalauréat, Lefébure désirant sans doute poursuivre des études supérieures, séjourna à Paris en 1859, élève au Lycée Louis le Grand, mais pour peu de temps car, à la suite de circonstances mal élucidées, il dut revenir en Bourgogne dans sa famille. Ne se sentant aucune vocation "agricole" et par goût d'indépendance vis à vis de sa famille, il entra alors dans l'administration des Postes à Auxerre.

Il continua à composer des vers, plus ou moins badins, de concert avec un ami de lycée. En 1860, il traduit des poésies d'Edgar Poe, tandis que Mallarmé, resté Sénonais, fait de même de son côté. Cette coïncidence (?) et les échanges mutuels qui s'ensuivirent marquent le début d'une correspondance réciproque, puis d'une amitié, qui dureront pendant une dizaine d'années.

Lefébure et Mallarmé tous deux admirateurs de Baudelaire, lui-même influencé par Aloysis Bertrand, auteur de *Gaspard de la nuit*, écrivent au début des années 1860 des poèmes en prose, dont certains puisent leur source à une inspiration commune, tel "*l'automne*" :

"L'automne nous plaît par le déclin voilé qu'il amène. C'est comme un deuil charmant, c'est comme un printemps triste. On jouit avec plaisir de cette beauté mourante et de ces soleils qui seront les derniers. La transparence bleue du ciel fait songer au mois d'Avril, mais déjà les vapeurs montent des champs pour s'allonger à fleur de terre et les lignes nettes des maisons tremblent au fond d'un brouillard pâle... La vendange s'achève, les vignes se dépouillent, les petits oiseaux quêtent d'un air inquiet par la longue étendue des champs mornes, on entend le cri des ramoneurs et les orgues de Barbarie promènent par les rues leur musique plaintive..."

Dans *Plainte d'Automne*, Mallarmé évoque aussi l'orgue de Barbarie en ces termes :

"D'où vient que sa ritournelle m'allait à l'âme et me faisait pleurer comme une ballade romantique ?..."

En ce début des années 1860, la vie du jeune Lefébure se partage entre les occupations un peu prosaïques d'un employé des Postes et quelques épisodes sentimentaux passagers. En 1864, il épouse une jeune fille de santé fragile qui mourra de ptisis un an plus tard.

C'est aussi l'époque des premières lettres à Mallarmé qui témoignent de son admiration pour les poésies de celui-ci. Ils échangent leurs impressions et leurs jugements sur les écrivains, les poètes surtout. De son côté, Mallarmé apprécie les vers de Lefébure : "Dieu que vous êtes mon frère..." lui écrit-il et dans une lettre à Aubanel : "Lefébure, sous sa modestie cache des trésors. Je te lirai de ses vers et tu verras qu'il fut mon initiateur."

Cependant, comme dans toute amitié, il y a parfois des désaccords ; c'est ainsi que Mallarmé lui écrit : "L'Amour est trop le but de vos poèmes..." alors que pour lui "Ce n'est qu'un des mille sentiments qui assiègent notre âme et ne doit pas tenir plus de place que la peur, le remords, l'ennui, la haine, la tristesse..."

C'est peut-être à la suite de cette objection, bien que Lefébure soit resté ferme dans sa conviction, qu'il s'oriente alors vers la poésie philosophique dont plusieurs titres paraîtront en 1866 dans le premier volume du *Parnasse contemporain*, anthologie appelée à devenir célèbre et où il côtoie, à un rang plus modeste, des auteurs aussi fameux que Baudelaire, Verlaine et... le jeune Mallarmé.

Les années suivantes, déjà occupé par sa passion de l'Egypte, il s'intéresse encore à la poésie. Mais sa manière de faire, contrairement à celle de Mallarmé, n'a guère évolué, ainsi qu'en témoigne ce sonnet intitulé *Kief* :

"Souvent pour fuir l'ennui qui me guette au passage,
d'une rose, chez moi, je m'éivre en secret.

Le parfum de la rose est l'opium du sage :
il donne le plaisir, sans donner le regret.

La rose du Bengale est celle que j'adore
les souvenirs pour moi s'enroulent dans ses plis
et du sein de la fleur l'Orient s'évapore
dans un long bertement de songes infinis.

L'Inde antique s'y lève au fond d'une auréole,
et les fleurs, les bulbuls, les houris à l'oeil clair,
tout l'essaim des splendeurs qui sort de la corolle.

En vagues papillons s'éparpillent dans l'air.
Puissent me caresser longtemps vos ailes roses
O papillons du rêve, endormis dans les roses !"

Le poète figure encore dans le second recueil du *Parnasse contemporain* de Mars 1869 (paru seulement en 1871). Mais à une place plus réduite. Par la suite, ses vers, devenus occupation secondaire et consignés dans des carnets intimes, resteront inédits.

La correspondance entre Mallarmé et Lefébure s'arrêtera en 1872, à la suite, semble-t-il, d'une liaison "illégale" de Lefébure, mal ressentie par madame Mallarmé. Les deux amis ne se reverront plus, mais leur amitié faite de beaucoup de souvenirs communs, d'une même passion pour la littérature et la poésie, ne sera pas irrémédiablement brisée, ainsi qu'en témoigne une lettre de Mallarmé, datée du 5 Janvier 1891 :

"Mon pauvre, pauvre ami¹,

Nous sommes atterrés et sans un mot de consolation : Quoi à douze ans... Il y avait dans le passé une absence si cruelle déjà que vous aviez versé toutes les larmes, et voilà que ce compagnon vous est enlevé !

Je voudrais bien être près de vous, simplement pour serrer votre main. Dites à votre malheureuse femme que ces dames éprouvent une douleur, ici. Tant de solitude, maintenant, dans l'éloignement. Je ne vous dis rien mais que je vous aime. Un jour, nous reparlerons.

Votre très vieil ami."

S. Mallarmé

L'égyptologue

E. Lefébure s'est intéressé, assez tôt, à l'étude des moeurs et des religions de l'Antiquité.

Par une de ses lettres, adressée en Mai 1867 à Chabas², éminent égyptologue de l'époque, nous apprenons qu'il a entrepris d'étudier le Copte et parallèlement la lecture de plusieurs ouvrages d'égyptologie, dont le *Papyrus magique Harris*, publié et expliqué par Chabas. Il y sollicite les conseils de ce dernier pour la traduction d'un chapitre du *Rituel funéraire* qui témoigne déjà d'une certaine connaissance des hiéroglyphes.

Très vite encouragé par Chabas : "charmé de former un égyptologue de valeur..." il étudie également l'hébreu et publie à la fin de 1868, à ses frais, une *traduction comparée des Hymnes au soleil composant le XV^{ème} chapitre du Rituel funéraire égyptien (Todtenbuch)*, bien accueillie par plusieurs savants égyptologues.

Nommé en Juillet 1869 Receveur des Postes à Saint-Germain en Laye, il a moins de temps à consacrer à l'étude. Survient la guerre de 1870 qui lui vaut un séjour de quelques semaines en Janvier-Février 1871, à la prison Prussienne de Versailles, pendant lequel il travaille à un mémoire sur le nom de la déesse égyptienne Isis.

1. - E. Lefébure, qui était alors à Alger, venait de perdre un fils.

2. - François Chabas, admirable exemple d'autodidacte, n'avait reçu qu'une instruction primaire ; employé dans une maison de commerce, il avait étudié successivement plusieurs langues étrangères européennes, ainsi que le grec, le latin et l'hébreu. Ce n'est qu'après vingt années qu'il s'était mis, vers 1852, à l'égyptologie.

Par la suite, il continue à s'intéresser et à interpréter les hiéroglyphes de certains chapitres du *Rituel*, dont il donne connaissance à Chabas dans plusieurs lettres qui nous révèlent sa connaissance approfondie des textes grecs et latins, ainsi que des travaux de savants égyptologues.

En 1872, Lefébure obtient un emploi dans le service des Postes à Paris.

Il continue à étudier le mythe Osirien, autant que ses occupations le lui permettent et malgré les amicales objections de Chabas qui lui reproche de s'intéresser trop exclusivement à la mythologie. Cela ne l'empêche pas de le recommander auprès du conservateur de la Bibliothèque Nationale afin qu'il puisse y consulter les documents qui l'intéressent.

Lefébure se marie pour la deuxième fois en 1876 ; il est nommé Receveur des Postes à Lille en 1877, où, ayant davantage de loisirs, il poursuit ses travaux d'égyptologie (*Traduction du papyrus de Sudimes*).

En Janvier 1879, il est nommé Maître de Conférences, à la chaire d'Egyptologie, nouvellement créée à l'Université de Lyon. Il doit sa nomination à ses mérites personnels mais aussi à la recommandation de Maspéro, qui appréciait ses travaux, auprès du Ministère de l'Instruction Publique.

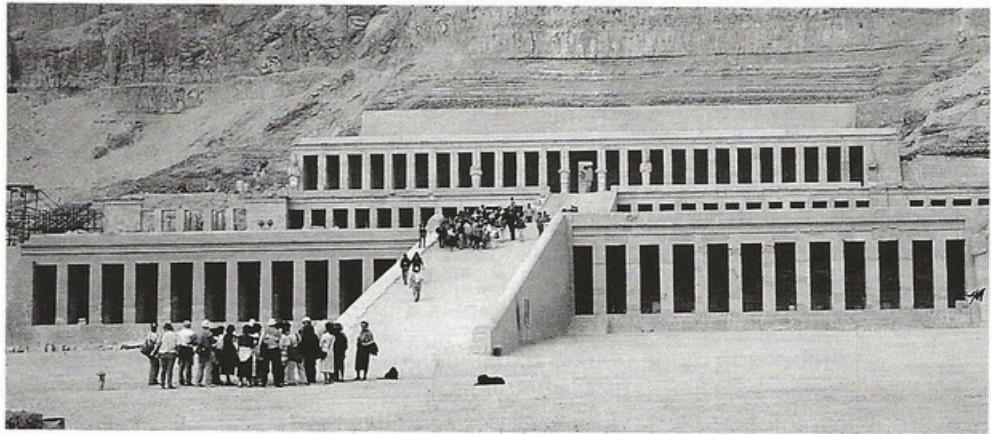
Le nouveau professeur fut bien accueilli, bien qu'on le trouva timide et réservé. La conférence inaugurale était naturellement consacrée à l'Egypte ancienne ; les cours suivants à l'enseignement de la Grammaire Egyptienne et à l'étude des relations des égyptiens avec les autres peuples. Cette dernière fit l'objet d'une publication en 1880 sous le titre : *les races connues des égyptiens*.

Ce premier séjour à Lyon fut d'assez courte durée. Maspéro, nommé Directeur de la Mission archéologique française au Caire, récemment fondée, était à peine arrivé qu'il fut appelé à succéder à Mariette, Directeur du Service des Antiquités, qui venait de mourir au Caire.

Il songea immédiatement à Lefébure pour la Direction de la mission archéologique et le recommanda au Directeur de l'Enseignement Supérieur. Rapidement nommé, il était au Caire au début de Mars 1881.

Les premiers contacts avec les principaux personnages officiels de la colonie française ne paraissent pas avoir été très faciles, du fait de son attitude réservée. Il préférait en effet le travail à domicile, en solitaire, trait de caractère que l'on retrouve constamment chez lui.

Dès le mois de Juillet, il est chargé de reconnaître les momies royales ramenées de Deir-el-Bahari et en dresse le catalogue en collaboration avec les deux autres égyptologues de la mission. Il en tire une notice intitulée "*le puits de Deir-el-Bahari*" qui donna en France les premières nouvelles un peu détaillées de cette découverte.

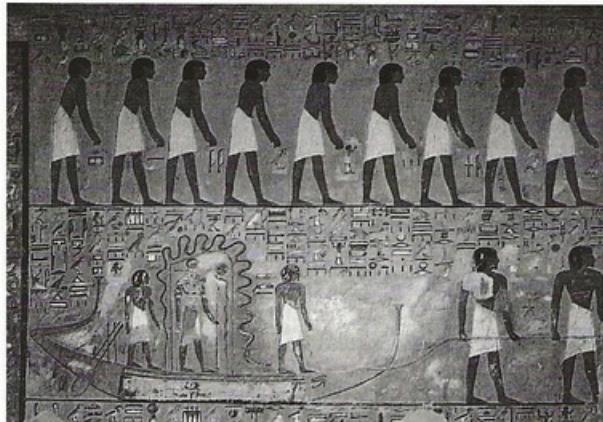


Temple de Deir-El-Bahari

En Automne de la même année il voyage, en compagnie d'un collègue, sur le Nil et ses canaux, première vision de l'Egypte et de ses paysages fluviaux, représentés plusieurs millénaires auparavant dans les Mastabas³.

En mai 1882, il revient en France avec un projet de thèse de Doctorat ès lettres. N'étant pas titulaire d'une licence, on lui avait suggéré à Lyon de présenter une thèse, indispensable pour accéder éventuellement à la chaire d'égyptologie de cette université, mais ce projet n'aboutit pas.

Il se retrouve en Octobre 1882 au Caire et bientôt à Thèbes pour y étudier les tombes royales. Il s'intéresse particulièrement à celle de SETHI 1^{er}, pharaon de la XIX^{ème} dynastie. C'est un vaste hypogée comportant une série de galeries et de



Tombeau du Pharaon Sethi 1^{er}
Le Dieu Râ durant son voyage nocturne dans le monde inférieur

3. - Mastabas : édifices trapézoïdaux, richement décorés à l'intérieur, et servant de tombeau aux nobles de l'Ancien Empire.

vastes salles, s'enfonçant profondément sous terre. A l'instar de Champollion, il y passe des semaines entières à relever les inscriptions hiéroglyphiques. D'autres tombes royales, notamment celles de Ramsès IV sont également étudiées, en collaboration avec plusieurs collègues.



Tombeau de Sethi 1^{er} : le plafond astronomique

Ces travaux seront connus sous le titre "les Hypogées royaux de Thèbes" dans plusieurs tomes des *Mémoires publiés par les membres de la Mission française permanente d'archéologie au Caire*, en 1886 et 1889. Il avait également donné à l'Institut Egyptien, en 1883, un mémoire sur l'Art égyptien.

En Avril 1883, Lefébure revient en France, son épouse attendant la naissance d'un deuxième enfant pour le mois de Juin.

Son autorité comme Directeur de la Mission ayant été jugée insuffisante... et ses absences trop nombreuses, ses pouvoirs qui expiraient en Octobre de cette même année, ne furent pas renouvelés. Il reprit alors ses cours à la Faculté des lettres de Lyon.

En Novembre 1884, sur recommandation de Maspéro, resté en Egypte, il est nommé suppléant de ce dernier au Collège de France. Ses cours, qu'il commença avec un certain retard, ont pour sujet : "l'explication du texte égyptien du rituel de l'habillement des statues" et "l'exposition de la conception du monde infernal dans l'ancienne Egypte", sujets un peu ésotériques qui n'attirent qu'un faible auditoire d'initiés, mais qui témoignent d'une rare connaissance de la religion égyptienne.

Cependant, n'ayant assuré que trente-cinq leçons sur les quarante réglementaires au cours d'une année au Collège de France, cette suppléance ne fut pas reconduite. Il fut alors désigné pour enseigner à l'Ecole pratique des Hautes Etudes à Paris.

Professeur à Alger

Après toutes ces vicissitudes, Lefébure désirait quitter Paris. Un cours d'égyptologie venait d'être créé, en 1887, à l'Ecole Supérieure des Lettres d'Alger. Il obtint la place de chargé de cours et y demeura plus de vingt années, jusqu'à sa mort.

Il s'y fit, grâce à ses leçons et à ses recherches toujours renouvelées, un petit cénacle de disciples, tout en continuant une correspondance suivie avec de nombreux égyptologues.

Parmi ses travaux d'alors, citons :

- la suite des "hypogées royaux de Thèbes" parue en 1889 ;
- "Rites égyptiens, construction et protection des édifices" en 1890 ;
- de nombreux articles publiés par la Société d'archéologie biblique de Londres.

Il s'intéressait également aux sciences psychiques, au surnaturel et aux choses de l'Autre Monde, car d'après lui, elles l'amenaient à mieux deviner les secrets de la Religion égyptienne qui demeurait sa principale préoccupation.

Ces vingt années à Alger furent fécondes en travaux portant sur les rites, les croyances, les données mystiques des peuples de l'Orient méditerranéen, parus dans différentes revues : Mélusine, l'Initiation, l'Echo du Merveilleux et surtout dans le Sphinx, revue créée en 1896 par l'égyptologue suédois Karl Piehl.

Le Sphinx était surtout consacré à des travaux de critique : Lefébure y écrivit un seul article de critique, uniquement, disait-il pour se défendre, tous les autres mémoires (une trentaine) étant consacrés à ses recherches sur l'Egypte ancienne. Nous en citerons quelques uns, montrant la variété des préoccupations de l'auteur :

- *La Plante de la basse Egypte* ;
- *l'importance du nom chez les Egyptiens* ;
- *le puits d'Abydos* ;
- *Osiris à Byblos* ;
- *la vertu du sacrifice funéraire (ancien et moyen Empire)* ;
- *l'abeille en Egypte...*

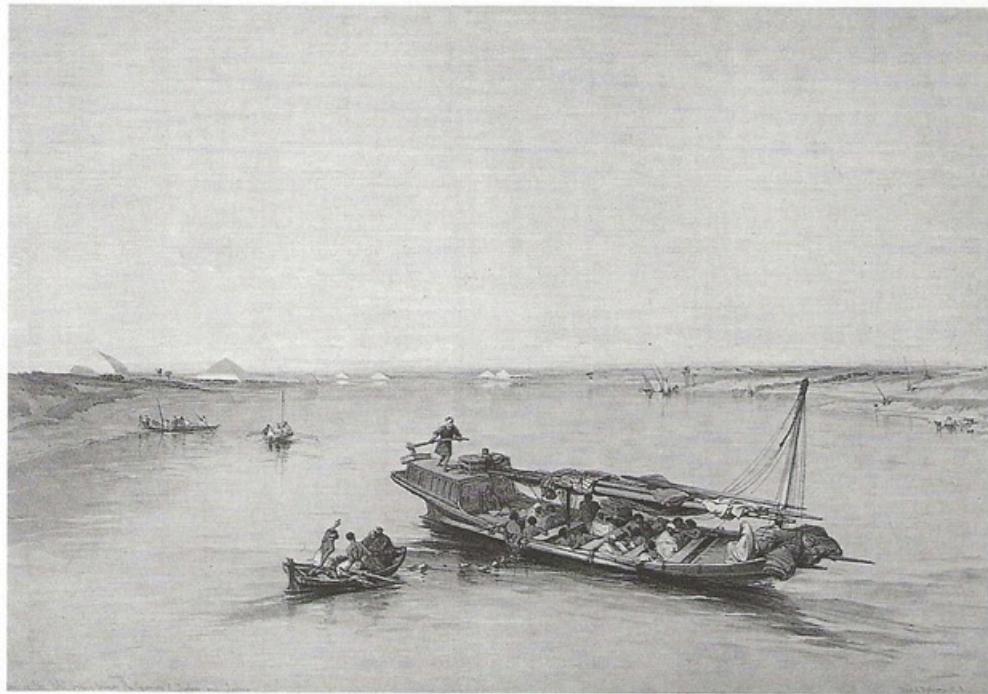
En Avril 1905 eut lieu à Alger le congrès international des Orientalistes et le congrès des Sociétés Savantes.

Lefébure y participe activement, surtout à celui des Orientalistes dont il préside la IV^{ème} section consacrée à l'égyptologie, Langues africaines et Madagascar. Il en publie les travaux dans la *Revue Africaine*.

A la fin de l'année 1907, sa santé, fragile depuis longtemps, se dégrade encore et l'oblige à interrompre son cours à la Faculté des Lettres. Il continue cependant à travailler chez lui, ne donnant comme toujours, que quelques heures au sommeil. Son dernier mémoire, *la Main de Fatma* sera publié en 1908 dans le bulletin de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord.

Il meurt presque subitement le 9 Avril 1908. Inhumé à Alger, il est conduit à sa dernière demeure par ses collègues et ses disciples parmi lesquels M. Héricy qui terminait ainsi son allocution : "Nous pleurons notre excellent Maître ; et em-

portant au fond de nos coeurs les traits de cette figure si expressive et pourtant sereine, reflet d'une âme haute, nous avons conscience de conserver la vivante image d'un sage."



Vue des alentours des pyramides de DASHOUR et SACCARA
avec bateau d'esclave sur le Nil.
litographie de David Roberts (1838)

BIBLIOGRAPHIE

Eugène Lefébure par Ernst Andersson -Le Sphinx- 1908

Eugène Lefébure par Philippe Virey - 1910

Eugène Lefébure : sa vie, ses lettres à Mallarmé par Henri Mondor (Gallimard - 1951)

Documentation fournie par le Docteur Maurice Lefébure.

